

Bon No: 001126310		1ere Gachée: 07:09 (1)		Date: 24/03/2026 reap190326161339		Zone: TRANSPORT TOI	
Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03 26 67 52 82					
client: 410270 chantier: 027011		BOITUZAT Bussy-Lettrée				BP 07 51470 Moncetz-Longevas SALLE DES FETES 51320 Bussy-Lettrée	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
07:33		00:00		température: vitesse du vent: validité:		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton PJDER3C330		désignation(6)(8) DESACTIVE		certification XF2		classe d'exposition(3) CL 0,40	
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R		Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) C25/30		Résistance caractéristique(4) S3 10	
appellation commerciale DESACTIVE Dm10 Htm S3 CEM2 330							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
M3 PUMI CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE REP				FIBRES SYNTHETIQUES EA ISOSPHERE 5140 PRE 5480/4700		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature:			

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1